

Edito du Maire



Au moment où nous distribuons notre bulletin trimestriel, la saison estivale est déjà largement entamée. Elle attire à ROSCANVEL chaque année des vacanciers et touristes de plus en plus nombreux. On peut estimer que, alors que 840 personnes résident en permanence dans la commune, au pic de la fréquentation, notre population moyenne journalière dépasse largement 3000 présents. Pour 2023, les anticipations indiquent une fréquentation encore accrue, dans un contexte où les côtes finistériennes sont désormais très attractives pour les estivants nationaux et euro-

péens. Ce flux croissant, qui désormais s'étend d'avril à novembre, apporte animation et soutien pour les activités commerciales, sportives, culturelles... Mais il se traduit aussi par une sur-fréquentation de nos sites remarquables qui peut nuire à leur préservation, par une utilisation accentuée de nos équipements publics locaux (eau, assainissement, voirie...) qui doivent être entretenus à cet effet, par des tensions fortes sur les capacités de logement pour les habitants à l'année liées au surplus d'unité en résidences secondaires et en locations saisonnières. C'est pourquoi la commune, qui ne peut agir de façon isolée devant des phénomènes de cette ampleur, s'inscrit pleinement dans les réflexions et actions organisées à l'échelle intercommunale pour essayer de mieux maîtriser et réguler les circulations touristiques de toute nature (Opération Grand Site de France, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Office du Tourisme ...). Pour l'heure, les dispositions de gestion de notre espace public adaptées ont encore été encore renforcées et améliorées pour faire face aux flux attendus en 2023 (automobiles, camping-cars, randonneurs, cyclotouristes, campeurs...): aménagements et signalétiques parking, pose d'arceaux vélos, signaux d'apaisement circulation, régulations sur les sites sensibles des ports...

L'été est aussi la période de l'année où les risques de rareté de l'eau et les alertes sécheresse et incendies sont à leur maximum. Dans le contexte de plus en plus concret du changement climatique que nous connaissons, nous devons anticiper que 2023 ne sera pas plus favorable de ce point de vue que ne le fut 2022, comme nous y incitent tant les services de l'État, que l'Agence de l'Environnement de l'UE. (Suite page 2)

Site internet: roscanvel.fr

Notre site roscanvel.fr a été conçu pour être une source d'information permanente et systématiquement actualisée tant sur l'ensemble des services communaux (urbanisme, assainissement, CCAS, camping...) que sur la dernière actualité des mesures et événements touchant la commune et la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime.

SOMMAIRE

Pages 2-3-4

Actualité Municipale

- . Édito du maire.
- Les chantiers télécom dans la commune.
- Le réaménagement de la Pointe des Espagnols.
- Classe découverte Arts Plastiques.
- La résorption future de la décharge
- La loi "Littoral" et sa jurisprudence.
- Signalétique d'accès à la Zone de Rencontre devant l'église.
- Urbanisme: abandon du projet de logements Luxembourg.
- Voirie : permanence des chantiers.

Pages 5

Quoi de neuf dans et pour la commune

- . Ouverture du snack librairie
- "La Bonne fortune".
- Un nouveau Foodtruck à ROSCANVEL.
- Repas des aînés
- "Café Joyeux" à la salle des fêtes
- Hangar à bateaux

Pages 6-7

Quoi de neuf chez nos Assos . Présentation et programme des associations Roscanvélistes

Infos pratiques d'actualité

Les dates de l'été

Directeur de publication : Jean-Yves GOURVEZ, Maire de Roscanvel. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal et associations concernées. Mise en page et impression : personnel municipal

Publication trimestrielle, LE LAVOIR N° 49 Juillet - Août - Septembre 2023

Actualité Municipale: Actions et projets

Édito du maire (suite)

Peut être des mesures restrictives devront donc être renouvelées ou renforcées. Les informations sur le sujet seront portées à connaissance de toutes et tous via *Intramuros* et *roscanvel.fr*.

Merci aussi à tous les propriétaires de parcelles herbeuses ou boisées d'assurer leur entretien de manière à minimiser les risques d'incendie pour le voisinage.

Mais, grâce au dynamisme et à l'activisme (au bon sens du terme) des associations de notre territoire communal et de la Presqu'île, la saison estivale s'annonce comme particulièrement riche en événements et manifestations culturelles et sportives, marquant une vraie "renaissance" par rapport à la morne période de 2019 à 2021/22 : nautisme, exposition de peinture, concerts, kermesse scolaire, vide-grenier, plongée, feu d'artifice et soirées sur le port. La commune en prend sa part en mettant à disposition le matériel nécessaire, les espaces et locaux utiles (hangar, salle des fêtes), et subventions financières. Et, en renouvelant le dispositif *Pass'port*, qui contribue à la participation des jeunes issus de nos familles roscanvelistes aux activités voile et plongée, en espérant dépasser les 115 bénéficiaires des années récentes.

Alors, bon été à toutes et tous, habitants et résidents saisonniers, et bon accueil aux nombreux visiteurs de passage, qui nous rendent aussi assez fiers de notre territoire "un peu exceptionnel". Le Maire

Les chantiers télécom dans la commune : aboutissement en 2024 et 2025

Les insuffisances des liaisons téléphonique et internet sur de larges portions du territoire communal sont bien documentées depuis plusieurs années. C'est à partir de ce constat que l'équipe municipale a orienté ses efforts pour accélérer le lancement des deux chantiers nécessaires pour aboutir à une amélioration significative de la situation à cet égard.

Le premier concerne *la qualité des communications en 4G de la téléphonie mobile*. La mise en place d'un pylône support des antennes des 4 principaux opérateurs nationaux (*Orange, Free, Bouygues, SFR*) en un lieu adapté est une condition nécessaire à cet effet. Après sollicitation auprès des services de l'État, dans le cadre de la procédure "*New Deal Mobil*", *ROSCANVEL* a été choisi pour



conduire "Free" en qualité de leader du consortium des 4 opérateurs à implanter un dispositif in situ. Les études techniques complètes (choix précis du site notamment) et montage règlementaire ont été bouclés à la fin du 1^{er} trimestre, et le dossier réglementaire d'information des résidents a été mis à disposition le 25/01/2023. Le chantier de conception a démarré au 2ème trimestre 2023, la Déclaration Préalable de travaux ayant été approuvée par la mairie le 21 avril 2023. La convention de bail mettant à disposition de l'opérateur les parcelles municipales AE39 et AE40 pour l'édification du dispositif (parcelles situées derrière la STEP) a été signée le 8 mars 2023. Les travaux devraient se dérouler avant la fin de l'année et la mise en fonction intervenir au 1^{er} trimestre 2024, sauf imprévus liés au quatre recours gracieux déposés au 21 juin 2023. On doit s'attendre à ce que la couverture 4G soit largement "upgradée" au moins sur la partie Nord et Centrale du territoire.

Le second chantier est celui de la connexion généralisée à la fibre (*FTTH*) des 950 unités d'habitation de la commune. Le projet global est sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de *MEGALIS Bretagne*. Le périmètre de *ROSCANVEL*, inscrit dans la phase 3 du déploiement, est en cours de prise en charge par l'entreprise maître d'œuvre (*AXIONE*). Les études techniques locales ont été conduites au cours du 1^{er} trimestre *2023*. Le chantier de réalisation a été entamé au cours du 2^{ème} trimestre. 3 armoires *PMZ* seront implantées le long de la *D355* (DICT déposées en juin *2023*). Le déploiement de la fibre vers les UH sera conduit d'ici la fin *2023*, et la commercialisation des branchements par les 4 opérateurs interviendra à partir de *2024*. Chaque *UH* ayant été bien identifiée et spécifiée dans le cadre du travail "d'adressage" mené par l'équipe en *2022/2023*, l'arrivée de la fibre ne devrait pas poser de difficulté. Il appartiendra ensuite à chaque foyer résident de choisir de souscrire un abonnement ou pas. L'objectif est que la qualité de la connexion des box dans les hameaux les plus reculés du territoire soit désormais de bon niveau.

Le réaménagement de la Pointe des Espagnols : le chantier avance bien



Le démarrage technique des opérations est intervenu en décembre **2022**, sous la maîtrise d'ouvrage de la *CCPCAM*, en partenariat avec le *Conservatoire du Littoral*, propriétaire du site. Une dizaine d'entreprises intervenantes travaillent en coordination avec la maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet d'architecture *Lizerand* et la paysagiste *Agnès Brochet*.

Une partie importante des travaux est prévue d'être finalisée avant la saison estivale **2023**. Notamment, l'aménagement du Parking en amont de la *D355*, qui reçoit près de 300 000 véhicules par an, pourrait être accessible dès début juillet. Un dispositif de toilettes sèches grand public (2 unités) sera opérationnel dès juillet, et la structuration du sol en non artificialisé sera établie, avec une végétalisation des surfaces.

Les travaux sur la Pointe proprement dite, sont suspendus pendant le mois d'août, et seront donc à terminaison dans le cadre d'une seconde tranche au cours de dernier trimestre 2023. La réception du public sera assurée durant l'été, dans le local exposition de la Tour carrée.

Classe découverte Arts Plastiques pour les élèves de l'école Francis Mazé



Les enfants de l'école *Francis MAZE* sont partis en voyage scolaire ce mardi 6 juin 2023, direction la commune de *Plogastel St Germain* au *Centre d'Eveil aux Arts Plastiques de Cornouaille (CEAPC)*, pour un mini séjour avec un hébergement de trois nuits.

LE CEAPC se trouve dans un cadre bucolique et des artistes plasticiens proposent de découvrir, d'aborder et d'utiliser une grande variété de techniques et de matériaux (dessin, peinture, couleur, graphisme, volume et sculpture, collage, gravures, papier carton, bois, plâtre, argile, fil de fer...) pour la création artistique. De quoi réjouir nos jeunes artistes en herbe très enthousiastes le jour du départ!

Durant ce séjour, Ils étaient accompagnés des deux enseignantes *Carole Le GAL* et *Sylvie LE BERRE*, et des personnels communaux l'ATSEM Sophie CARIOU et Jacqueline DANIELLOU cuisinière. Sophie AUDREN CONGARD ancienne ATSEM de l'école était également du voyage en qualité de bénévole.

Le séjour a été en grande partie financé par l'Association des parents d'élèves de Roscanvel (APER) et la Mairie qui a apporté un soutien important au projet notamment par une subvention. Une participation a également été assurée par les familles complétant ainsi la prise en charge de ce projet ambitieux.

Le jour du grand départ, *Anne LE MONZE MAILLARD*, adjointe aux affaires scolaires et *Thouria AIT OUCHANNIK* conseillère déléguée sont venues avec grand plaisir à huit heures du matin saluer la joyeuse troupe et leurs parents. L'excitation devant l'école était bien palpable chez les enfants ainsi que chez les parents et les accompagnatrices!

Ce projet innovant et artistique procurera sans nul doute, à toutes et à tous, de nombreux souvenirs et une expérience collective en dehors du cadre familial qui pour beaucoup était une première.

A noter que les enfants et les professeures ont exposé les œuvres réalisées à *Plogastel st Germain* lors de la kermesse de l'école le dimanche 18 juin !

La résorption future de la décharge de Kerlaër : un projet inattendu, mais nécessaire.

La Commune de *ROSCANVEL* a décidé, lors du dernier Conseil municipal du *21 juin 2023*, d'engager les études préalables au traitement et de la résorption de la décharge située au lieu dit Kerlaër, près du site de Cornouaille.

En effet, cette décharge, qui a servi aux habitants et à la commune jusqu'en 1988, a été inscrite par les soins du *Préfet du Finistère* au plan national de résorption des décharges littorales présentant un risque de rejet de déchets en mer. L'analyse du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (*CEREMA*), basée sur une première investigation, a ensuite confirmé que le site répond aux critères du plan, notamment au regard des relargages évidents de déchets aux abords du goulet de la rade de *Brest*.





En outre, il s'avère que les déchets reposent sur le domaine public maritime (*DPM*) où ils ont atterri après avoir été jetés depuis le haut de la falaise qui surplombe la décharge. Dans ce cas de figure, le plan national prévoit que l'aide financière versée au maître d'ouvrage des opérations de résorption des relargages de déchets couvre l'intégralité des coûts engagés pour les études et les éventuels travaux. Notre commune est donc amenée à agir sous délégation de maîtrise d'ouvrage de l'*Administration de l'État* (courrier de Monsieur le Préfet du *06 juin 2023*) pour conduire, dans un premier temps, une étude technique approfondie des conditions de résorption de la décharge, avec un soutien de l'*ADEME*, du *CEREMA* et d'opérateurs spécialisés.

La loi "Littoral" et sa jurisprudence : une contrainte très forte sur notre commune



La loi 86-2 du *3 janvier 1986*, dite Loi "*Littoral*", dont les dispositions d'urbanisme sont codifiées aux articles L. 121-1 et suivants du code de l'urbanisme, a pour but d'encadrer l'aménagement du littoral. Cette loi, adoptée à l'unanimité par le Parlement, doit protéger les espaces naturels littoraux et les mettre en valeur. Dans ce cadre, elle vise à préserver les côtes d'une urbanisation mal maîtrisée. Elle formule les principes de protection des espaces littoraux sans remettre en cause les espaces urbanisés existants. Dans le cas spécifique de *Roscanvel*, qui est une "*presqu'île*", la totalité du territoire est inscrite en Espace proche du trait de côte, (au-delà de la fameuse "bande des 100m") ce qui implique des limitations très fortes des périmètres considérés comme constructibles. Pour rappel, une disposition de la loi "*Littoral*" est particulièrement d'actualité pendant la pé-

riode estivale. En effet, selon l'article L.121-16 du Code de l'urbanisme : "En dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage ou des plus hautes eaux". Par conséquent, le stationnement de caravanes ou tout autre équipement de camping est interdit en application de l'article L121-16 du code de l'urbanisme dans la bande des 100 mètres.

Signalétique d'accès à la Zone de Rencontre devant l'église : discrétion esthétique

L'expérience d'instauration de la Zone de Rencontre qui a été mise en place l'an dernier sur la partie la plus centrale du bourg s'avère plus que positive. La mise en limitation à 20Km/h pour les véhicules, la priorité de passage pour les piétons et les cycles ont conduit à un ralentissement très prononcé de la vitesse de circulation sur la rue de la mairie en direction de l'École, au bénéfice des riverains et promeneurs.

La réglementation qui gouverne l'organisation de ce type de zonage implique une signalétique bien normée aux entrées du périmètre, ce qui a été fait. Ceci étant, le balisage qui avait été installé à l'entrée place de l'Église, juste au droit de la façade de l'église, certes conforme, présentait (plusieurs nous l'ont fait remarquer) l'inconvénient de "jurer" esthétiquement avec notre monument du XVIIème siècle. C'est pourquoi la signalétique a été fortement rabaissée (mai 2023) comme le montre la photo ci-contre.



La multiplication des actes d'incivilité : un phénomène inquiétant

Au cours des mois récents, nous avons dû constater une recrudescence de conduites assez contraire à l'éthique citoyenne, qui devrait animer chacun et chacune. A commencer par le déversement dans un des tabourets du réseau d'assainissement collectif d'une quantité significative de résidus d'huile de vidange, ce qui est très préjudiciable à l'état de notre réseau de collecte et à notre STEP (avril). Nous avons aussi été saisis de voir que les signalétiques et panneaux posés par les soins de la mairie ou de certaines associations ont pu être purement et simplement soustraits à l'espace public. Ainsi les panneaux qui ont été posés par exemple par les soins du Service Technique dans le virage de Pontscorff et au Trois Bosses avec la mention "camping interdit" destinés à empêcher les campings-car de s'établir en campement "permanent" ont disparu dans la semaine. Autre manifestation: l'installation sauvage d'un mobil home sur une parcelle classée en NS dans le hameau de Mencaër.

La fréquence croissante de ces conduites non acceptables amène la municipalité à s'inscrire pleinement dans le processus de mise en place d'une police municipale mutualisée avec 7 des communes de la CCPAM qui ont mis ce projet à l'étude. Ce dispositif, dont nous espérons qu'il pourra fonctionner en 2024, permettra d'assurer un suivi et une verbalisation plus forte de ces comportements illégaux, que ce soit en matière de stationnement, d'infraction au règlement d'urbanisme, de détérioration du patrimoine public.

Urbanisme : abandon du projet de logements Luxembourg, au bénéfice du périmètre Penker



La municipalité reste très mobilisée pour inciter des opérateurs spécialisés dans le logement social et/ou abordable à investir dans des unités d'habitation adaptées aux jeunes familles actives dans la partie centrale de la commune. Depuis plusieurs années, un projet en ce sens avait été structuré avec Finistère Habitat pour l'édification de 3 T3 et 1 T4 en logement social sur la parcelle municipale AE 510 (dite Luxembourg). Hélas, les toutes dernières études de sol menées par Finistère Habitat, alors que tout le bouclage technique et financier était finalisé, ont conduit ce dernier à renoncer définitivement au projet (détection d'une faille géologique). Aussi le Conseil a été amené lors de sa séance du 21.06.23 à accepter la rétrocession de cette surface à son bénéfice (sans coût). La municipalité s'emploiera à essayer d'assurer une replantation d'arbres sur cette par-

celle (dans le cadre du Plan 500K arbres du CD29).

Ceci étant, le projet désormais en phase de montage est celui de l'implantation de au moins 8 Unités d'Habitation sur les parcelles situées à l'angle de la rue du Penker et de la D355 (dont un partie portée par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne). Les approches sont en cours avec 2 opérateurs Logement Social (dont Finistère Habitat), en espérant qu'elles puissent déboucher dans les 2 à 3 ans qui viennent.

Voirie: permanence des chantiers

La municipalité a calé son programme de travaux voirie sur la deuxième partie de l'année, le marché public à bon de commande pluriannuel ayant été établi, dans le cadre intercommunal, en juin 2023. Les voies et tronçons concernés seront précisés en temps voulu sur le site rocanvel.fr et sur Intramuros.

L'abaissement de la bordure du ralentisseur de Kervian a été réalisé en mars 2023, conformément aux engagements, réduisant ainsi le risque de détérioration des véhicules de passage.

Un projet de renforcement des signalétiques d'apaisement de la vitesse sera également mis en œuvre dans les semaines qui viennent : pose de panneaux de croisement sur la transversale allant de la rue du manoir au Gouérest en passant par la rue du Camping. La signalétique en bande blanche de délimitation de la piste cyclable sur la route de Quélern sera également refaite.

Les tâches estivales du Service Technique de notre commune sont d'autant plus lourdes que notre voirie vicinale est importante, et les chantiers de coupe et de débroussaillage le long de l'espace public sont nombreux du nord au sud. Alors, merci aux administrés de ne pas essayer d'interférer directement auprès des agents, qui déroulent le programme de travail quotidien selon les modalités prévues par les élus responsables. Pour tout problème ou suggestions, c'est bien à ces derniers qu'il faut s'adresser.

Pour information, le ST a été doté d'un broyeur forestier, livré au mois de mai, à sa grande satisfaction. Cet équipement est d'un grand secours pour la bonne et plus rapide exécution des opérations d'entretien des chemins et garennes.

Quoi de neuf dans et pour la Commune

Économie : ouverture du snack librairie "La Bonne fortune"

Une nouvelle activité de commerce de bouche démarre dans le centre bourg, venant ainsi renforcer notre équipement en commerces de proximité au bénéfice des roscanvélistes et des visiteurs, en complément de *Ty Billig* et de *Barr Avel*, avec une offre originale.

Le 14 juillet, "La Bonne Fortune" - Snack, Librairie et Trucs divers - ouvrira ses portes au 1 rue du Luxembourg (ancienne boulangerie, bar, épicerie de la famille Feunteun).

Un snack-buvette de qualité où tout est frais et fait maison. Une sélection de livres, beaux et utiles, pour toute la famille. Et plein de chouettes trucs à ramener chez soi ou à offrir. *Malika et Stéphane* se feront donc un plaisir de vous y accueillir!

Horaires d'ouverture : Du mercredi au dimanche de 10h à 21h / Fermé le lundi et le mardi





Économie locale : un nouveau Foodtruck à ROSCANVEL

Tous les dimanches et toute l'année à partir de 16h30, place de l'Église à ROSCANVEL

La commune de *Roscanvel* accueille le nouveau foodtruck *ISAAN THAI FOOD*. *Davy* et son épouse *Watchadaphon* proposent des plats cuisinés "fait maison" thaïlandais, et plus largement, asiatiques à emporter.

Bienvenue pour la diversification de nos goûts culinaires!

Contact: 07 66 18 86 51

A vos agendas : Repas des Aînés le dimanche 26 novembre 2023

Pour rappel, le repas des aînés proposé par la municipalité aura lieu à la salle des fêtes le *dimanche 26 novembre 2023*. Comme indiqué précédement, les inscriptions se feront par le biais "d'un coupon réponse" adressé aux bénéficiaires et à retourner au secrétariat de mairie, dans les délais impartis.

Comme par le passé, la municipalité offre le choix aux séniors entre un "coffret gourmet" garni de douceurs salées et sucrées, et "le repas festif".

Il permettra aux Roscanvélistes âgé(e)s de 70 ans et plus de se retrouver pour un moment de réjouissance et de partage dans une ambiance joyeuse.

Date à retenir : "Café Joyeux" à la salle des fêtes le jeudi 5 octobre 2023 à 14 heures

Dans le cadre de la semaine *bleue 2023* ayant pour thème "vieillir ensemble, une chance à cultiver", un "Café joyeux" sera organisé comme l'an passé.

Les enfants de l'école Francis MAZE accompagnés de leur professeure Carole Le Gal participeront à des jeux de société avec les aînés de la commune.

Venez nombreux, ambiance joyeuse et des petites douceurs au rendez vous ! (les modalités d'inscription seront communiquées autour de l'événement)



Hangar à bateaux : un bardage prestement mené!

Le hangar à bateaux fait peau neuve. Le bardage bois du hangar à bateaux nécessitait depuis longtemps une réfection complète. C'est enfin fait. La commune a fourni le nouveau bardage bois pour un montant de 4200 € et l'association *Ouvertures* s'est chargée de sa mise en œuvre. Un vrai travail de professionnels! Les bénévoles de l'association *Ouvertures* ont réalisé deux façades avant l'été, les deux autres viendront après l'été. Merci à eux!







Restez connecté(e) à votre territoire!



Quoi de neuf chez nos Assos

AVPR: Association pour la Valorisation du Patrimoine: été actif



L'AVPR fête cette année ses 10 ans et forte de ses 129 adhérents poursuit avec constance ses diverses actions de valorisation et de sauvegarde de notre patrimoine communal.

A l'occasion de cet anniversaire un concert en l'église de Roscanvel réunira ses membres et leurs invités le 20 juillet prochain.

L'été sera rythmé par 2 balades et 2 causeries de notre passeur d'histoire *Marcel Burel* : quelques heures en sa compagnie et les siècles s'égrainent émaillés de savoureuses anecdotes.

La rentrée, quant à elle, verra le démarrage d'un premier chantier visant à préserver la fontaine Sourdis. Quant au troc plantes il entend bien se réinventer cet automne et réservera à certaines et certains une belle découverte. Pour tout savoir sur l'AVPR n'hésitez pas à consulter notre site internet mis en ligne au printemps : https://www.patrimoineroscanvel.fr/.

CNR: renouvellement de la flotte et programme d'activités 2023 chargé

La saison d'été 2023 est désormais en mode croisière. Cette année encore le Centre Nautique propose toutes ses activités estivales habituelles : stages *Moussaillons* et Stages de Voile à la semaine, locations de paddles, kayaks, dériveurs et catamarans, 3 Rando Kayaks et Histoire, 3 Mini Croisières, 2 régates et 1 *Vire Vire*, 2 journées *OpenBarre* pour permettre à tous les membres de l'association de naviguer gratuitement à ces dates.



Mais en complément 2023 connaîtra 3 évènements exceptionnels :

- L'anniversaire des 60 ans du Foyer des Corsaires, qui initia le premier centre nautique à Roscanvel en 1963 : jeudi 27 juillet commémoration à la salle des fêtes avec présentation de documents d'époque et samedi 29 juillet : Vire Vire costumé en Corsaire.
 - Le 6 août après-midi "spectacle et compétition de match-racing" devant les quais du port.
- Et enfin la *Transrade WingFoil : Brest/Quélern/Brest* : la voile d'aujourd'hui à découvrir depuis les ports de Roscanvel et Quélern : *samedi 23* & *dimanche 24 septembre*.

Toutes les infos sur le site www.centrenautiquederoscanvel.fr





APE : une belle kermesse dominicale le 18 juin

Dimanche 18 juin, la Kermesse a ravi tous les enfants.

Animations, jeux, Barbes à papa, bonbons, gâteaux....étaient au rendez vous. Sans oublier l'exposition des créations des enfants réalisées durant leur voyage.

Nous remercions notre animatrice *Charlotte Cany* et chaque parent et grand-parent bénévole car sans eux rien n'est possible.

Nous rappelons que les bénéfices de chaque opération servent au voyage scolaire. Et nous remercions aussi la Mairie pour leur participation financière pour celui de cette année au *Centre d'Art de Plogastel st Germai*n. Sans oublier de remercier les enseignes qui nous ont donné des lots pour la tombola.

Du Reuz dans le Bourg

La première édition de notre randonnée gour-

mande a rencontré un vif succès, les randonneurs ont apprécié à la fois le circuit et le repas.

Nous travaillons actuellement sur les manifestations estivales. Nous nous retrouverons sur le port le *13 Juillet* à partir de 19h pour le "*Pique-nique partagé*", ouvert à tous pas d'inscription, chacun vient avec son repas nous mettrons des barbecues à disposition et nous tiendrons une buvette. La municipalité a prévu le feu d'artifice.



Si vous avez des objets que vous souhaitez donner pour notre stand contactez nous au 06 84 20 30 90 ou par mail à dureuzdanslebourg@gmail.com



Association paroissiale : le programme estival

Pour les mois de juillet-août, la messe du samedi soir sera célébrée à 18h30.

Des jeunes de la paroisse Sainte Marie se rendront à *Lisbonne* pour les "*Journées Mondiales de la Jeunesse*" accompagnés par le *Père Jean-Doré Julien* du **23 juillet au 8 août**. Le *mardi 15 août*, la messe sera célébrée à l'église à 10h30 suivie de la bénédiction de la mer au port et nous terminerons par le verre de l'amitié.

Le *dimanche 17 septembre*, Pardon de *St Éloi*. Messe à 10h30 suivie de la bénédiction des chevaux à la fontaine et nous achèverons cette célébration par le verre de l'amitié dans les jardins de la crêperie "*Ty Billig*".

Bel été à tous!

Ouvertures : une édition Dans Ar Vag de grande tenue

Le point d'orgue des animations proposées par l'association Ouvertures est le grand *Fest-noz Dans Ar Vag* organisé chaque. Ces soirées auront lieu le vendredi 28 et samedi 29 juillet sous le mythique Hangar à bateaux, retapé en avril par une partie de nos bénévoles!

La programmation toujours d'excellente qualité l'est peut-être encore un peu plus cette année avec la venue exceptionnelle du groupe "*La Machine*", très connu dans le monde du folks, sans parler des neuf autres formations!

Petit tour d'horizon:

Vendredi 28 juillet: Nous accueillerons "Plantec" et son énergie animale, "O'Tridal" où l'assise percussive rencontre le swing polymorphe des cordes et l'évanescence subtile des soufflants! "Descofar", autre créature fantastique, un hy-



bride du souffle mélodique de la musique bretonne, de la puissance d'un post-rock compact et de l'intensité immédiate de l'improvisation. "Guichen / Barou / Moal", Trio qu'on ne présente plus tant il est la rencontre de trois musiciens connus et reconnus! Enfin "Brunet / Le Gall", quand deux alter egos musicaux croisent leurs cordes et restituent leur héritage avec le mordant d'un rock band et des résonances à la fois sobres et puissantes!

Samedi 29 Juillet: Seront présents "Forzh Penaos", groupe emblématique de la scène fest-noz depuis 30 ans ! "La Machine", doux et savant mélange de danse et de spiritualité, à écouter les pieds sur terre et la tête dans les nuages. "Diskar", un trio purement acoustique à l'énergie sauvage et provocante qui se marie avec la tendresse et la douceur des mélodies et des chants. "Kan Ha Biskoul" incontournable au Dans Ar Vag, le groupe est réputé pour envoyer du son et les adjectifs pêchu et dynamique qualifient bien son style! Enfin "Daniélo / Droual" ou lorsque deux enfants de l'école de musique traditionnelle gagnaient la Boque d'Or et se retrouvent 20 ans après!

Vendredi 28 Juillet 2023

Plantec, O'tridal, Descofar, Guichen/Barou/Moal, Brunet / Le Gall - Entrée : 8 € - gratuit pour les moins de 12 ans

- Ouverture des portes à 20h30

Samedi 29 Juillet 2023

Forzh Penaos, La Machine, Diskar, Kan Ha Biskoul, Daniélo / Droual - Entrée : 8 € - gratuit pour les moins de 12 ans

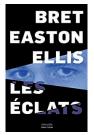
- Ouverture des portes à 20h30



Kan Ha Biskoul : une belle tournée d'été!

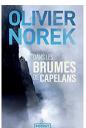
Kan Ha Biskoul qui fêtera ses 25 ans l'an prochain reprend la route pour une tournée estivale! Elle a commencé le 23 juin au Faou pour la fête le la musique, elle continera le 11 juillet à Pentrez puis le 29 juillet à Roscanvel à l'incontournable Dans Ar Vag! Le 02 Août nous serons secondés par Loig Troël pour un concert à la Marine à Camaret, le 10 août nous jouerons au CCAS de Morgat puis le 14 août pour le traditionnel Fest-Noz de Tal ar Groas et le 17 Août en concert à Pentrez. Le 02 Septembre nous serons à Roscanvel pour un concert-apéro au Ty Billig et enfin le 09 Septembre nous serons présents au Fest-Noz de Saint-Coulitz!

Bibliothèque l'Asphodèle : les coups de cœur du moment



Éclats de Brett Easton Ellis, 2023

Ce livre est un roman 1981, Le héros et narrateur se prénomme *Bret*, il a 17 ans et est scolarisé à *Buckley*, prestigieux lycée privé, vit livré à lui-même dans une villa de *Mulholland drive*. On le suit évoluant avec sa bande de lycéens branchés, entre routine et lassitude, jusqu'à ce tout bascule à l'arrivée d'un nouvel élève, *Robert*, au passé mystérieux, très séduisant, secrètement lié au tueur en série de deux jeunes filles. Un gros roman (plus de 600 pages) tantôt plaisant, tantôt déplaisant, tour à tour sinistre, violent, sexy, ambigu, drôle, effrayant, déchirant, écrit par un écrivain, perpétuel adolescent, qui semble perdu dans le cynisme du monde adulte. *Benoît*

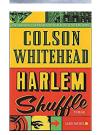


Dans les brumes de Capelans de Olivier Norek, 2022

Dans une résidence surveillée sur une petite île à *Saint Pierre*, le capitaine de police *Victor Costa* est chargé du programme de protection des témoins.

Anna, seule rescapée d'une série de meurtres perpétrés sur le continent et seule à pouvoir identifier le "monstre", est sa protégée.

Excellent thriller d'Olivier Norek qui tient son lecteur en haleine jusqu'à la fin. Evelyne



Harlem shuffle de Colson Whitehead, 2022

Après deux romans primés dont les histoires se déroulent toujours dans le cadre des luttes raciales afroamericaines, Colson Whitehead adopte dans Harlem shuffle le genre du roman noir teinté d'humour et d'amoralité pour décrire le Harlem des années 60. Un vrai tableau social, trépidant, drôle et émouvant. Dominique

Infos pratiques d'actualité LES DATES À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ!

13 juillet: Feu d'artifice

13 juillet : Pique-nique partagé Du Reuz Dans le Bourg

14 juillet: Concours triplettes Loisirs et Détente du Glacis

16 juillet : Vide-grenier Du Reuz Dans le Bourg

21 juillet : Balade à l'étang de Kervian

AVPR

22 au 28 juillet: Exposition peinture MM Boulloche et Jabaudon

22 juillet : Repas des pêcheurs

APPR

23 juillet: Concert de Pascal Amoyel

Festival Classic' à l'Ouest

26 juillet : Les Causeries de Marcel

AVPR

28,29,30 juillet: Sculptures sur bois

Ouvertures

28 et 29 juillet : Fest Noz Dans Ar Vag

Ouvertures

14 août : Fête sur le port APPR et Loisirs et Détente du Glacis

15 août : Bénédiction de la mer

Paroisse

15 août : Régates

19 août : Concours triplettes Loisirs et Détente du Glacis

23 août: Les Causeries de Marcel

AVPR

02 septembre: Concert au Ty Billig Kan Ha Biskoul

09 septembre : Tournoi

Roskanvel tarot

09 septembre: Concours triplettes

Loisirs et Détente du Glacis

15 septembre : Assemblée générale

Roskanvel Tarot

16 septembre : Balade de Cornouaille

à Trémet : AVPR

17 septembre : Pardon Saint Éloi

Paroisse

23 septembre: Troc Plantes

AVPR





France services

Infos pratiques

MAIRIE: Rue de la mairie Ouverture au public : Lundi, Jeudi: 8h30 - 12h Mardi, Vendredi: 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Mail: mairie@roscanvel.fr

Tél: 02 98 27 48 51- Fax: 02 98 27 41 10

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue du port - Tél: 02 98 27 48 18 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:

9h-12h30 et 14h-16h

Mercredi et Samedi: 9h-12h30

Levée du courrier:

Tous les jours à 14h00 - Samedi à 10h45

RESTAURANT TY BILLIG

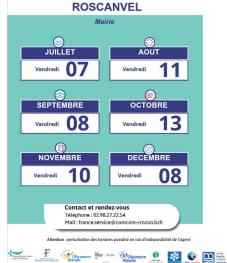
4 Place de l'Église, Tél: 02 98 23 54 01

Horaire d'été : Du 15 Juin au 15 Septembre

Ouvert tous les jours, 7/7

de 10h à 14h30 et de 17h30 à 23h

sauf le mardi soir.



INFIRMIERES :

Anne GUÉNERON **Cathy BOIRIN PEROT** 2 Route du Penker

Tél: 07 62 59 29 29 Sur rendez-vous.

EPICERIE BARR AVEL Pré du Luxembourg,

Tél: 02 98 26 94 07

Horaire d'été: Du 15 Juin au 15 Septembre

Ouvert tous les jours 7/7 de 7h30 à 20h00.

SNACK LIBRAIRIE LA BONNE FORTUNE

1 Rue du Luxembourg, www.labonnefortuneroscancvel.com Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 21h

Fermé le lundi et le mardi.

ROSCANVELOC

64 Route de Quelern Tél: 07 88 07 45 91 Ouvert tous les jours, 7/7 de 09h à 12h00 et de 13h30 à 18h30





